

FLUVIAL : Moselle Nord Plaisance décroche la concession du futur port fluvial de Talange

La société [MOSELLE NORD PLAISANCE](#) / T : 03.82.50.05.30 (siège à Basse-Ham/57) a été choisie par la [COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE MOSELLE](#) / T : 03.29.64.02.77 pour gérer, pendant 5 ans, le futur port fluvial de plaisance de **Talange/57. Les travaux de construction du port sont d'ailleurs presque achevés, montant du projet : environ 2 M€. <https://www.rivesdemoselle.fr/>**